

NOTE SYNTHETIQUE SUR LA TABLE RONDE Relative

à l'analyse des Contraintes et handicaps du développement socio-économique du Rwanda.

-----

- Réunions du 7 et 8 novembre 1972 dans la salle de Conférences du Ministère de la Coopération Internationale.

Participants : - Directeur adjoint du PNUD et responsable de la région d'Afrique  
- Membres du Corps diplomatique accrédité au Rwanda  
- Délégués des organismes spécialisés des Nations-Unies et de la BIRD.  
- Ministre de la Coopération Internationale et président de la séance  
- Ministre délégué à la Présidence, Chargé de la Coordination, des Affaires Economiques, Techniques et Financières  
- Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement  
- Des hauts fonctionnaires des départements ministériels intéressés.

La Table Ronde était organisée pour un double but :

1° - Informer les pays et organismes internationaux qui concourent au développement socio-économique du Rwanda sur les principales contraintes qui se posent.

2° - chercher avec eux les moyens concrets de résoudre ces problèmes et dégager en commun les principes directeurs de l'aide.

Cette Table Ronde pour atteindre pleinement ses objectifs nécessite d'autres rencontres périodiques où des projets concrets intéressant deux ou plusieurs sources de financement peuvent être examinés.

Documents de travail :

1° - Quelques suggestions concernant les mesures à prendre pour accélérer le développement du Rwanda

(document présenté par le PNUD)

2° - Note sur les problèmes principaux du Développement : Contraintes et handicaps du développement socio-économique du Rwanda et moyens de lever ces obstacles à un développement harmonieux.

(document du Secrétariat d'Etat au Plan)

Cadre des débats :

contraintes

Examen successif des six principales/freinant le développement accéléré du pays.

• Mesures proposées pour desserrer ces freins.

1°) Pays "enclavé" à l'intérieur des terres et éloignement de la mer :

a. Incidences : Coût élevé des transports  
Dépendance économique/<sup>excessive</sup>vis-à-vis des pays voisins  
Difficultés d'approvisionnement régulier

b. Mesures : Diversification des voies de communication interrégionales  
Amélioration des principaux axes routiers  
Entretien des voies de communication existantes  
Organisation des transports.

c. Moyens : Renforcement de l'aide financière extérieure dans le domaine de l'infrastructure routière :

• Participation aux études de factibilité - études techniques et financements. Structure de coordination : Bureau polyvalent d'Etudes des projets.

• Autres sources d'investissement : Investissement travail

Problème de charges récurrentes d'entretien

Structure : FERIP (Fonds d'Entretien et de Renouvellement des Investissements Publics). Son financement nécessite comme le Bureau polyvalent d'Etudes un soutien extérieur en Assistants Techniques et en moyens logistiques.

Problème de transports :

Structure : création d'un service d'affrètement et d'étude des transports (en référence à l'étude des transports effectuée par la C.N.U.C.E.D. pour l'Afrique Orientale, il est suggéré d'englober le Rwanda dans cette étude)

- Autres voies de communication :

Les liaisons aériennes entre le Rwanda et les autres pays africains sont encore très limitées. C'est ainsi que la Compagnie "East African Airways" bénéficie du monopole de fait en ce qui concerne le transport des passagers en provenance ou à destination des pays de la Communauté Est-Africaine. Cette situation devrait changer, en diversifiant les moyens de liaison aérienne. Les télécommunications et les postes sont également des moyens de communications qu'il importe de développer.

## 2°) Insuffisance des cadres.

L'insuffisance des cadres est liée au problème de l'enseignement.

a) Problèmes posés : Enseignement inadapté aux besoins socio-économiques du pays.

- Productivité insuffisante des cadres existants, en raison du manque de moyens logistiques et des moyens de perfectionnement ou de recyclage.

- Absence de planification des ressources humaines.

b) Mesures :

- Restructuration de l'enseignement et de la formation, axée sur la formation technique, scientifique et professionnelle équilibrée à tous les niveaux (supérieur, moyen et d'exécution)

- Programme de recyclage et de perfectionnement des cadres existants.

- Elaboration d'une planification des ressources humaines tenant compte de la promotion humaine et de l'augmentation de la productivité.

c) Moyens concrets :

1) - En vue de restructurer l'enseignement et la formation, une coordination s'impose au niveau des études entre l'équipe Unesco, le Bureau Pédagogique et le service de recherches pédagogiques de l'I.P.N.

Service de coordination : Bureau de Programmation Scolaire et de la documentation.

. Conditions de fonctionnement de ces services de recherche :

- Institutionnalisation de la coordination, indispensable pour éviter le double emploi.

- Dans la sélection des Assistants techniques intégrés à ces projets, l'expérience et les connaissances sont primordiales pour assurer un encadrement véritable.

2) - Mise en oeuvre d'un plan de développement de l'Université Nationale du Rwanda afin de définir son rôle, ses structures, son programme et les efforts du Gouvernement - Dans ce cadre, il importe également de tenir compte de la coopération interrégionale en matière d'enseignement universitaire ou para universitaire en développant les échanges de professeurs et d'étudiants.

De plus, l'aide extérieure en matière de bourses peut accorder des bourses sur place à tous les niveaux ainsi que dans les universités voisines.

3) Renforcement des centres de formation des cadres tels que ceux de Murambi, de Nyabisindu et de Gikondo et extension des centres de formation para-Scolaire.

3° - Insuffisance des ressources pour le développement :

a - Contraintes principales :

- Rareté des terres arables
- Faiblesse du secteur industriel
- Moyens limités de l'Administration du Développement.

b - Facteurs favorables :

- Main-d'oeuvre abondante
- Existence de ressources pour la création d'industries agricoles et alimentaires, d'industries dérivées du gaz méthane du lac Kivu, de la tourbe, des liants volcaniques et d'autres matières minérales telles que le calcaire, la cassitérite ou les ferrailles.
- Potentialités touristiques, comparables à ceux des pays touristiques voisins.
- Un code des investissements très libéral et existence de structures d'accueil telles que la Banque de Développement, le Fonds de Développement industriel incorporé à l'Usinex.

c - Mesures proposées :

En vue d'augmenter la productivité agricole :

- protection des sols et remembrement des terres (nécessité de créer un service de conservation des sols)
- Lutte anti-érosive pour la valorisation des sols.
- Amélioration des techniques culturales
- Vulgarisation et crédit agricole
- Diversification de production pour assurer une alimentation quantitativement et qualitativement suffisante pour une population en accroissement constant ainsi que pour accroître les ressources en devises au moyen d'exportations diversifiées.
- Diffusion des résultats de recherche agronomique

Mesures de développement industriel :

- Etudes préalables : - étude des diverses alternatives d'utilisation des ressources rares (comme le bois et les matériaux de construction) par une exploitation intensive des ressources plus importantes telles que le gaz méthane, la tourbe et les matériaux locaux de construction.
- étude d'incidences socio-économiques de l'importation et de certaines aides telles que l'aide en farine de blé sur le développement de l'industrie nationale
- Identification et mesures d'exploitation d'autres sources de revenu.
- Etude de mesures administratives et financières pour créer un mystique de développement industriel.
- Définition de projets industriels dans le cadre d'objectifs fondamentaux suivants : 1°) Transformation sur place des produits consommés sur le marché national et des produits pondéreux destinés à l'exportation.
- 2°) Industries de substitution des importations principales.
- 3°) Industries utilisant beaucoup de main-d'oeuvre et laissant une valeur ajoutée, élevée dans le pays.

- Mesures de développement touristique :
- Augmentation de la capacité hôtelière
  - Salubrité des sites touristiques.
  - Création d'un service coordinateur du tourisme.

Mesures d'Administration du Développement :

- Renforcement des cellules de planification et d'études de programmes au niveau sectoriel (1 cellule par ministère) en liaison avec la cellule centrale de planification.

- Soutien logistique et en personnel des services centraux et régionaux de développement sectoriel (Production - Infrastructure et services) : Etant donné la faiblesse du montant alloué par le budget national au fonctionnement de ces services, 3 possibilités d'aide sont soumises à l'examen, à savoir :

- suppression des frais de contrepartie
- aide aux frais de fonctionnement de ces services
- Assistance technique accrue dans certains secteurs

- Parallèlement au renforcement de l'Administration Publique, l'association du secteur privé à la création d'emplois est à encourager par :

x Une politique d'investissements privés susceptibles de créer une ambiance de technologie industrielle et d'attirer les capitaux aussi bien internes que des capitaux extérieurs, flottants au négociés de groupes financiers à groupes industriels.

Outre ces mesures, le renforcement de l'Administration du développement nécessite une réforme du statut de la fonction publique pour absorber le nombre optimal d'éléments qualifiés et le renforcement des moyens logistiques nécessaires au fonctionnement normal des services ainsi que l'amélioration des structures d'accueil des investissements.

. Mesures générales d'augmentation des ressources pour le développement.

- Coordination des aides extérieures concourant au financement du développement prévu dans le Plan National de développement dans le cadre d'un groupe consultatif "des pays et organismes donateurs" sous l'égide du gouvernement ainsi que l'organisation périodique de tables rondes groupant les mêmes organismes et pays pour des échanges informels sur l'interférence de certains projets et sur les principes généraux de coopération à la lumière de la politique nationale.

- Etablissement de projets concrets pour accroître l'aide aux pays les moins avancés tels que le Rwanda et suppression de frais de contrepartie pour ces pays.

- Amélioration de la coordination de financement des projets.

- Généralisation de la programmation d'aide par pays pour cinq ans, afin de faciliter l'élaboration du Plan National de Développement.

4°) Pays à forte densité de population :

Mesures à prendre : - Développement des secteurs sociaux et sanitaires  
- Politique d'emploi.

Moyens programmés : - formation sanitaire  
- législation sanitaire  
- hygiène du milieu et médecine du travail  
- création de centres de santé.  
- lutte contre les maladies transmissibles et

salubrité de certaines régions par la lutte contre les mouches tsé-tsé et les tiques.

- Législation du travail et mise en oeuvre de lois d'études démographiques illustrant les problèmes posés par l'accroissement naturel de la population; pour les autorités rwandaises, le planning familial est prématuré, il convient de développer d'abord la production et créer des emplois. Certains participants insistent néanmoins sur l'urgence de prendre des mesures de contrôle démographique avant qu'il ne soit trop tard pour réduire les effets de la pression démographique. La politique démographique agit également sur l'orientation de la formation. Quelques mesures concrètes sont proposées dans ce domaine par les participants, notamment : - Le remplacement d'un stagiaire par un assistant technique pendant la durée du stage (ceci est valable pour certaines fonctions surtout d'ordre Technique). - Insertion de bourses dans le financement des projets sectoriels. - Restructuration de l'enseignement par . . . . La ruralisation de l'enseignement post-primaire La création d'une radio scolaire et de la presse rurale. Le développement de l'éducation extra-scolaire. - Etoffer le service de la planification des ressources humaines en personnel et en moyens logistiques pour intégrer l'organisation scolaire dans la stratégie globale de développement économique et sociale. Utilisation rationnelle du budget consacré à l'enseignement.

## TITRE : AGRICULTURE.

### I. Intégration de l'Agriculture dans le plan National de Développement Economique et Social.

Le secteur agricole constitue le moteur principal de la croissance économique du Rwanda tant par le nombre d'habitants qui vivent de ses activités (96% de la population totale) que des devises qu'il rapporte au pays (plus de 60% de la valeur des exportations) ainsi que par les revenus distribués aux agriculteurs.

Au cours des prochaines années, il conviendra de s'orienter vers l'augmentation de la productivité agricole qui reste dans certains secteurs encore faible (tel est le cas de la pêche et pisciculture, culture des légumes et produits de l'élevage) conjointement à une amélioration quantitative et qualitative des produits agricoles en vue d'assurer la nourriture de la population, augmenter le niveau de revenu de la masse populaire et créer des emplois pour une population en accroissement constant, en particulier pour les jeunes ruraux. Les projets prioritaires dans ce domaine se réfèrent aux objectifs suivants:

1°) Conservation et restauration des sols par

- la lutte anti-érosive
- reboisements.

X) Cultures vivrières et industrielles.

Problèmes généraux: - Organisation du cadre de production et de commercialisation

Objectifs prioritaires:

1°) Mise en valeur quantitative par:

- le maintien du capital sol (lutte antiérosive, assolements)
- l'augmentation des rendements:
  - Matériel agricole à haut rendement, encadrement agricole
  - Amélioration des méthodes culturales
  - Intégration de l'élevage à l'agriculture (fumure naturelle)
  - Valorisation du potentiel forestier afin d'assurer un approvisionnement normal en bois de chauffage et en bois d'oeuvre.
- l'augmentation des superficies:
  - Paysannats (extensions et intensification des exploitations)
  - Mise en valeur des marais, des vallées sèches et des régions de haute altitude.

2°) Adaptation de la recherche agricole aux objectifs du plan et diffusion des résultats de recherche.

3°) Mise en place d'un système de crédit agricole, afin de favoriser les groupements de producteurs et l'écoulement de leurs produits.

4°) Poursuite de la politique de diversification des produits agricoles d'exportation afin de rendre l'Economie Nationale moins sensible aux fluctuations des cours mondiaux.

TITRE: PECHE ET PISCICULTURE.

Projet repris depuis mai 1972

Durée: 4 ans jusqu'en avril 1976

Agence d'exécution : F.A.O.

La prolongation du séjour de l'expert est déjà obtenue, mais pour rendre son activité efficiente et la diversifier, il est demandé financer l'équipement de pisciculture et des pêcheries.

Montant demandé:

Expert : 1/48 mois :	120.000
bourses: 6/51 mois :	28.950
Equipement:	210.000
Divers	10.000
	<hr/>
	368.950 \$

L'expert développera la pisciculture, les pêcheries, la conservation et la commercialisation de poissons.

Parmi les 6 boursiers, 3 suivront la formation de pisciculture, deux de conservation et transformation et le 6ème, celle de commercialisation.

Objectifs:

- Peuplement des lacs et des étangs non peuplés ou à faible peuplement.
  - Organiser, rationaliser et équiper les pêcheries des lacs, et démarrer les circuits commerciaux.
  - Etudier les méthodes similaires mais propres et efficaces de conservation de poissons.
  - Former des rwandais pour la poursuite du projet.
-

Titre : Horticulture. RWA/69/005

Projet en cours depuis septembre 1970.

Durée souhaitée : 5 ans

Agence d'exécution : F.A.O.

La prolongation est déjà obtenue pour deux ans

Montant demandé :

<u>Expert</u> : 2/120 mois	300.000 \$
- Un expert en gestion et marketing	
- 1 expert horticulteur	
- voyages pour expert en marketing	16.000
<u>Bourses d'études</u> :	
3/36 mois en Europe	19.200
1/12 mois en Afrique	6.400
<u>Equipement</u> :	
2 véhicules utilitaires/5 ans	10.000
fonctionnement	10.000
chauffeur	6.000
Essais multilocaux + expérimentation	45.000
Foires, études de marchés,...	5.000
	<hr/>
	417.600 \$

Contrepartie du Gouvernement.

- Drainage de la Kajeuba et établissement de pépinières à Bishenyi.
  - Construction de 2 salles d'emballages et achat de paniers d'emballage
  - Fourniture de matériel aratoire et de produits chimiques pour le démarrage.
  - Mise en place de cadres agricoles de vulgarisation.
-

Titre : Inventaire pédologique. RWA/68/005

- Projet en cours depuis octobre 1967
- Durée souhaitée : 2 ans, jusqu'au 31.12.1974
- Agence d'exécution: F.A.O.

Prolongation du projet en cours, pour que l'expert ait le temps de former des cadres rwandais (3) et exécuter des travaux pédologiques dont le pays a un urgent besoin:

Montant demandé

Expert : 1/24 mois	60.000 \$
Bourses: pédologie (12 mois)	
2 photo-analyse (10 mois)	11.900

Equipement:

Véhicules, matériel camping, photointerprétation	10.000
Divers	3.000
	<hr/>
	Total: 84.900

Contrepartie gouvernementale

- Mise à la disposition du projet des 3 homologues.

Objectifs:

- Cartographier les sols et classifier les terres  
c'est une prolongation et extension du projet RWA/68/005 en cours
  - L'expert formera ses homologues, sur le terrain et fera démarrer le service pédologique central.
-



Titre : Enquête Agricole.

Date de démarrage souhaitée : Août 1973

Durée : 3 ans jusqu'au 31.7.1976

Agence d'exécution : F.A.O.

Objet:

Dans le but de connaître les données de bases de l'agriculture aux fins de planifier le développement national et rationaliser l'évolution agricole, l'expert aura pour tâches :

- organiser le service statistique de l'agriculture. Deux adjoints techniques en statistiques rentreront de Yaoundé en juin 1973
- lancer une enquête agricole, les 18 premiers mois sur les superficies, les 18 mois suivants sur les rendements.
- organiser le dépouillement manuel sur place.

Contributions demandées:

INUD

<u>Experts</u> : 1 chef du projet : 1/36 mois:	90.000 \$
1 assistant : 1/36 mois:	60.000

personnel local

10 contrôleurs x 16 x 70 \$ :	11.200
200 enquêteurs x 12 mois x 60 \$	144.000
Dépouilleurs 10 x 36 mois x 60 \$	21.600
Secrétariat : 3 dactylo x 60 \$ x 3 ans:	6.480
1 planton x 25 \$ x 3 ans:	900
1 gardien x 20 \$ x 3 ans:	720

Equipement

- brousses	3.000
- déplacement (vélos)	12.000
- véhicules + entretien	50.000
<u>Equipement de mesurage:</u>	20.000

- boussoles, chaînes métrées
- balances portatives etc...

Equipement de bureau

machines à écrire, 3 x 600 \$	1.800
calculer : 10 x 690 \$	6.900
divers	1.500
papiers + impression	50.000

Total 480.100

+ imprévus (10%) 48.010

528.110

Contribution du Gouvernement

- Local
- Statisticiens Assistants (5)

Titre : Evaluation du Projet:

Statistique Agricole - BWA/68/003

Agence d'exécution: F.A.O.

Durée : 2 ans et demi

Date de terminaison : Janvier 1973

---

1. Objectifs : Sont-ils bien définis? répondent-ils clairement aux objectifs de développement national? Faut-il les modifier? Dans quels sens?

Les objectifs étaient bien définis mais l'expert est parti avant d'arriver à un résultat.

2. Programme de travail: Est-il bien établi? Vous paraît-il être bien suivi? Quels aménagements aimeriez-vous y ajouter?

Le programme n'était pas bien établi et l'expert n'a pas pu s'élaborer un programme de travail.

Il faudrait reprendre le projet en juillet 1973, date à laquelle le service statistique de l'Agriculture aura 2 adjoints techniques en statistiques formés à Yaoundé sur bourses du FNUD, mais le changer en un projet d'enquête agricole.

3. Les éléments du projet (personnel, équipement, formation, autres) à fournir par le FNUD et le Gouvernement sont-ils adéquat? Sinon, que faudrait-il en plus

- FNUD.

- L'expert est parti en janvier 1971

- Rwanda:

- Création d'un bureau de statistiques agricoles au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

- Envoi de 2 boursiers en statistiques.

4. Résultats du Projet:

a) positifs et raisons de succès

Rien à signaler. L'expert n'a rien fait

b) négatifs et motifs des échecs

5. Relations avec d'autres activités connexes:

- activités du Service National de la Statistique, surtout dans le domaine de statistique de production.

6. Problèmes majeurs:

- manque de fonds budgétaires pour exécuter des enquêtes de superficies et de rendement.

.../...

7. Actions suggérées :
- Terminaison normale du projet? - Interrompu
  - Prolongation et durée de celle-ci? 3 ans  
à partir du juillet 1973
  - Cessation du projet?
  - Autres suggestions

-modifier ce projet et exécuter une enquête agricole par sondage  
au niveau national.

-Doter le projet enquête de fonds suffisants pour sa bonne exécution.

Titre : Ferme pilote pour la production de semences sélectionnées.

Date de démarrage souhaitée: janvier 1973

Durée : 4 ans

Agence d'exécution : F.A.O.

---

Objet:

- Soutenir le pays dans son effort d'augmentation de la production agricole pour mieux nourrir une population en constant accroissement.
- Coordonner différentes initiatives de production du bon matériel végétal
- Approvisionner le service de multiplication et de diffusion semences sélectionnées, surtout en céréales (maïs, blé, sorgho) et soja et haricots.
- Former le personnel nécessaire à la poursuite du projet.

Contribution demandée.

- Expert : 1/48 mois	: 120.000 \$
- Bourses: 4/48 mois	25.600
Equipement:	81.400
Divers	6.000
	<hr/>
	233.000 \$

---